

D6 > Domaine d'intervention 6: «Transmettre le savoir et encourager la recherche»

Fig. 38 > Relevé de peuplement par inventaire intégral dans le cadre du projet «Recherche et contrôle d'efficacité dans les réserves forestières naturelles suisses» dans la réserve forestière naturelle de la forêt d'Aletsch, canton du Valais



Sommaire Domaine d'intervention 6

D6.1	Importance	153
D6.2	Mesure «Encourager la transmission du savoir»	153
D6.2.1	Description de la mesure	153
D6.2.2	Objectifs opérationnels nationaux «Encourager la transmission du savoir»	154
D6.3	Mesure «Renforcer la recherche sur la biodiversité en forêt»	155
D6.3.1	Description de la mesure	155
D6.3.2	Objectifs opérationnels nationaux «Renforcer la recherche sur la biodiversité en forêt»	156

D6.1 **Importance**

Lorsqu'il s'agit de préserver la biodiversité des forêts, il faut toujours garder à l'esprit qu'il ne sert à rien de savoir sans agir, et qu'il ne sert à rien non plus (la plupart du temps) d'agir sans savoir. Nos connaissances sur la biodiversité de la forêt suisse sont certes tout sauf complètes. Elles suffisent pourtant dans nombre de domaines pour agir. Il faut en même temps combler les lacunes afin que l'action gagne en efficacité.

Il est possible de remédier aux lacunes des connaissances à deux niveaux:

1. Les connaissances actuelles doivent être davantage enseignées et mises en réseau. En particulier, il est nécessaire de promouvoir les échanges entre scientifiques et praticiens et ceux entre les praticiens.
2. De nouvelles connaissances doivent être générées grâce à des projets de recherche.

D6.2 **Mesure «Encourager la transmission du savoir»**

D6.2.1 **Description de la mesure**

L'OFEV apporte son soutien aux cantons pour la mise en œuvre de la convention-programme Biodiversité en forêt en encourageant le transfert du savoir entre les acteurs et en fournissant une documentation technique sous une forme adaptée à la pratique. Cela garantit que les mesures de protection de la nature répondent non seulement aux critères quantitatifs convenus, mais aussi à des exigences élevées en matière de qualité.

Le transfert du savoir doit avoir lieu aux niveaux suivants:

1. Encourager le transfert de connaissances, d'une part des scientifiques vers les praticiens de la forêt et de la protection de la nature dans les cantons et vers les filières de formation des forestiers, et d'autre part des services cantonaux, des ONG et des associations vers les propriétaires, les exploitants et les entrepreneurs forestiers.
2. Encourager le partage d'expériences des professionnels de la forêt et de la protection de la nature entre les cantons.
3. Recueillir les demandes des praticiens à l'attention de la recherche et de l'administration, et lancer des projets de base, plans d'action, etc.
4. Sensibiliser le grand public et la politique à l'importance de la forêt en tant qu'écosystème proche de la nature et riche en biodiversité.

Fig. 39 > Cours fédéral pour les gardes-faune en 2010 dans la réserve forestière spéciale d'Amden, canton de Saint-Gall



Photo B. Stadler / OFEV

D6.2.2 Objectifs opérationnels nationaux «Encourager la transmission du savoir»

- > *Création d'un «Groupe Biodiversité en forêt» GBF pour des échanges réguliers d'expériences entre les cantons et entre les praticiens et les scientifiques. Ce groupe permettra également de recueillir les demandes adressées par les praticiens aux scientifiques, et inversement. Les services cantonaux nature et paysage et les représentants des associations (propriétaires forestiers, protection de l'environnement) participent à ce groupe de manière appropriée.*
- > *Renforcement de la coopération entre la Confédération et les établissements de formation des professionnels de la forêt et de l'environnement (centres forestiers de formation Lyss et Maienfeld, HAFL Zollikofen, EPF Zurich). La Confédération veille à ce que les principales attentes en matière de développement de la biodiversité en forêt soient davantage intégrées dans les cursus de formation.*
- > *La Confédération s'engage davantage dans les manifestations de formation continue pour les propriétaires forestiers et les gestionnaires de forêts sur le thème de la conservation de la biodiversité en forêt.*
- > *Sensibilisation du grand public, de la politique et des propriétaires forestiers à la biodiversité en forêt, en particulier en ce qui concerne l'importance du bois mort et du vieux bois et aux possibilités de financement dont peuvent bénéficier les propriétaires forestiers (conservation de la biodiversité forestière en tant que produit). L'OFEV fournit les modèles nécessaires ainsi que des brochures, des panneaux d'information, etc., et coordonne ses activités avec les cantons.*

D6.3 Mesure «Renforcer la recherche sur la biodiversité en forêt»

D6.3.1 Description de la mesure

Les résultats scientifiques, formulés à l'intention des praticiens, contribuent beaucoup à augmenter la qualité et l'efficacité des mesures prévues. Les connaissances sont cependant incomplètes dans de nombreux domaines d'intervention. Les lacunes les plus importantes concernent actuellement la répartition et l'écologie des espèces.

Le suivi des effectifs d'espèces menacées et surtout la définition des mesures de conservation nécessitent une bonne connaissance de la répartition, de la biologie et des exigences écologiques en matière d'habitat. Pourtant, ces connaissances sont encore très incomplètes au sujet de nombreuses espèces. Les bases existantes autorisent toutefois des généralisations sur les ressources indispensables à certains groupes taxonomiques, ce qui suffit dans bon nombre de cas pour agir efficacement. Par exemple, les champignons saproxyliques ont besoin de grandes quantités de bois mort de différentes dimensions et différents degrés de décomposition. Si cette ressource est disponible, la flore fongique qui lui est adaptée s'installe spontanément grâce au fort pouvoir de dispersion que lui confèrent ses spores, capables de voler sur de grandes distances. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de connaître précisément les exigences de chaque espèce. En revanche, certaines espèces spécialisées ont des exigences d'habitat très particulières, et présentent souvent aussi un faible pouvoir de dispersion. Ces espèces, précisément, sont particulièrement menacées et donc fortement représentées dans les Listes rouges, entre autres avec de nombreuses espèces d'insectes saproxyliques. Personne ne peut affirmer aujourd'hui avec certitude combien d'espèces saproxyliques animales et végétales ont disparu à l'échelle locale ou régionale.

On peut actuellement considérer, en généralisant, que nos connaissances sont bien meilleures pour les groupes taxonomiques supérieurs que pour de nombreux groupes d'invertébrés, de champignons inférieurs et de lichens. En effet, nous connaissons plutôt bien la biologie et l'écologie de nombreux oiseaux, mammifères, amphibiens, reptiles, papillons diurnes, ainsi que de certains groupes de coléoptères et des plantes vasculaires. Toutefois, ces connaissances ne suffisent pas toujours pour expliquer pourquoi les effectifs d'une espèce donnée diminuent dans une région donnée. La cause en est souvent une combinaison de plusieurs facteurs dont nous comprenons encore mal les interactions.

Les lacunes évoquées ci-dessus entraînent une incertitude plus ou moins marquée quant aux efforts qui permettraient de conserver certaines espèces et certains biotopes.

Dans la présente aide à l'exécution, des valeurs cibles chiffrées ont été fixées, p. ex. pour les réserves forestières, les îlots de sénescence et les arbres-habitats. Ces valeurs cibles sont avant tout des objectifs politiques et ne s'appuient pas sur une base scientifique formelle. Du point de vue de la protection de la nature, le seul aspect incontesté est l'exigence qualitative que des réserves forestières naturelles et des surfaces vouées à la conservation (p. ex. dans les réserves forestières spéciales) sont des compléments indispensables d'une sylviculture proche de la nature si possible généralisée pour conserver une flore et une faune adaptées à une station donnée. Il faudra toutefois

Connaissances insuffisantes sur la répartition, la biologie et l'écologie des espèces

Incertitudes quant aux besoins en aires protégées et en mesures de conservation

vérifier à long terme si les valeurs cibles quantitatives permettent bien d'atteindre à long terme les objectifs d'efficacité pour la biodiversité en forêt.

Les lacunes sont encore plus marquées dans le domaine de la diversité génétique. Pour les essences rares et les espèces forestières cibles, il n'existe à ce jour que des études ponctuelles. Dans le domaine du suivi, il faut des critères et des indicateurs pour recenser la diversité génétique et vérifier l'efficacité des mesures.

Lacunes en matière de relevé et de suivi de la diversité génétique

D6.3.2 Objectifs opérationnels nationaux «Renforcer la recherche sur la biodiversité en forêt»

> *Les questions fondamentales dans le domaine de la conservation de la biodiversité en forêt sont clarifiées par des projets de recherche à vocation pratique.*

Les questions suivantes ont été qualifiées de prioritaires:

- *Fonctionnalité écologique des biotopes pour les espèces prioritaires au niveau national (connectivité, distances, exigences de superficie). Les espèces saproxyliques sont ici prioritaires: distances maximales entre populations sources pour garantir une mise en réseau, en distinguant les exigences posées par les différentes espèces quant au bois mort (sur pied/couché, essence, diamètre du tronc, degré de décomposition).*
- *Développement de méthodes homogènes et efficaces pour l'analyse des effets dans les domaines d'intervention 1 à 4.*
- *Analyse des objectifs des réserves forestières: vérifier la part des réserves forestières par rapport à la surface forestière totale nécessaire pour atteindre les objectifs d'efficacité en matière de protection des processus et de conservation des espèces.*
- *Documents de base sur la répartition, la structure des populations et la diversité génétique des essences rares et des espèces forestières cibles.*

Cette liste n'a pas de caractère exhaustif. Au contraire, elle sera progressivement complétée pour constituer un catalogue de questions scientifiques importantes.